

et Maritime, option productions aquacoles

RNCP2409 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BPA — Brevet professionnel agricole
Code(s) NSF	212
Code(s) ROME	A1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	24/06/2020

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les compétences demandées à un titulaire du Brevet Professionnel Agricole et Maritime, option productions aquacoles, sont différentes selon son statut au sein de l'exploitation : L'ouvrier hautement qualifié en aquaculture effectue :

- les différentes opérations liées à la conduite de l'élevage et participe à la vente et à la transformation des produits ;
- il utilise en toute sécurité les différents matériels et équipements nécessaires à la conduite des élevages ;
- il rend compte de ses travaux et des incidents éventuels et propose des solutions ;
- il participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.

Le chef d'exploitation aquacole, réalise les activités suivantes :

- il analyse la situation de son exploitation et prend des décisions ;
- il met en œuvre les productions aquacoles ;
- il commercialise ses produits ;
- il analyse les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation et prend des décisions ;
- il gère les aspects sociaux, humains et réglementaires liés à l'exercice de son métier.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la production aquacole

Assurer la conduite d'un système de production

aquacole dans le respect de l'environnement et des règles d'hygiène et de sécurité OU Réaliser les opérations liées à la conduite d'un système de production aquacole dans le respect de l'environnement et des règles d'hygiène et de sécurité

Mobiliser des mathématiques pour résoudre des problèmes de la vie professionnelle et sociale

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

Expliquer le fonctionnement d'une exploitation

Assurer la conduite technico-économique d'une

exploitation aquacole OU Être capable de participer à la gestion et au suivi des travaux d'une exploitation aquacole
Situier l'exploitation dans son environnement

Blocs de compétences

RNCP2409BC01 — UCP1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la production aquacole

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Identifier les répercussions du milieu aquatique et du climat en production aquacole
- Mobiliser les connaissances concernant les pratiques d'élevage aquacole

RNCP2409BC02 — UCG3 : Mobiliser des mathématiques pour résoudre des problèmes de la vie professionnelle et sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Transformer un problème de la vie professionnelle ou sociale en un problème mathématique résoluble
- Résoudre un problème mathématique déjà formulé
- Juger de la validité des résultats obtenus

RNCP2409BC03 — UCG4 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle et sociale

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Communiquer oralement avec ses interlocuteurs
- Produire un texte
- S'informer

RNCP2409BC04 — UCP5 : Expliquer le fonctionnement d'une exploitation aquacole

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Décrire la situation d'une exploitation aquacole
- Retracer l'évolution d'une exploitation aquacole en faisant apparaître les événements et les décisions déterminants
- Etablir les relations entre les éléments constitutifs d'une exploitation
- Présenter sa situation personnelle

RNCP2409BC05 — UCP6 : Assurer la conduite technico-économique d'une exploitation aquacole OU Participer à la gestion et au suivi des travaux d'une exploitation aquacole

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc diffère suivant le projet professionnel.

En cas de projet professionnel de chef d'exploitation aquacole.

Il vise à :

- Présenter un plan de production annuel et ses conséquences sur la situation économique, le calendrier de travail et d'utilisation des équipements et matériels
- Assurer le suivi technico-économique d'une exploitation aquacole
- Proposer des solutions alternatives d'ajustement pour une situation identifiée

En cas de projet professionnel d'ouvrier hautement qualifié en production aquacole.

Il vise à :

- Réunir les éléments nécessaires à l'établissement des résultats technico-économiques d'une exploitation aquacole
- Citer les indicateurs technico-économiques utilisés pour la gestion de l'exploitation
- Comparer les prévisions et les réalisations d'un chantier pour en rendre compte à un supérieur hiérarchique

RNCP2409BC06 — UCARE1 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP2409BC07 — UCARE2 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP2409BC08 — UCARE3 : Unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'UCARE correspond à des capacités professionnelles supplémentaires, relatives à un savoir faire particulier, permettant l'adaptation régionale ou l'adaptation à l'emploi.

RNCP2409BC09 — UCP2 : Assurer la conduite d'un système de production aquacole OU Réaliser les opérations liées à la conduite de la production aquacole

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc diffère suivant le projet professionnel.

En cas de projet professionnel de chef d'exploitation aquacole.

Il vise à :

- Choisir les techniques de production adaptées aux objectifs et contraintes de l'exploitation dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement
- Choisir les installations, les équipements et les matériels nécessaires à la conduite de la production aquacole
- Organiser les travaux à effectuer dans les conditions de sécurité optimale
- Assurer le suivi technique de la production

En cas de projet professionnel d'ouvrier hautement qualifié en production aquacole.

Il vise à :

- Effectuer les travaux dans les conditions optimales de sécurité
- Mettre en oeuvre les différentes techniques ou opérations liées à la production dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'occupation de l'espace et de l'environnement
- Contribuer au suivi de la production

RNCP2409BC10 — UCP7 : Situer l'exploitation aquacole dans son environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 10 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Ce bloc vise à :

- Situer l'exploitation aquacole dans son environnement local
- Présenter les relations fonctionnelles de l'exploitation aquacole avec ses partenaires
- Identifier l'impact de l'évolution des événements ou de changements du contexte national ou international sur la situation et les objectifs de l'exploitation aquacole

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activités : Chef d'exploitation en aquaculture.
- Ouvrier hautement qualifié en aquaculture.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : Les titulaires de ce diplôme ont la capacité professionnelle exigée par la réglementation pour l'obtention d'une concession sur le domaine public.
- L'aquaculture regroupe les cultures marines traditionnelles telles que :
- la conchyliculture : ostréiculture (élevage des huîtres) ; mytiliculture (élevage des moules) ;
 - l'aquaculture nouvelle : élevage de poisson, oursins, culture.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 981
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	84 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X40 — Pêcheurs et aquaculteurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A, membre de l'enseignement agricole public, est composé paritairement : - de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole dont au moins la moitié de membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricole public;

- de professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel agricole, à parité employeurs ou responsables d'exploitation et salariés.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 24/06/2020

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : chlorofil.fr

<http://www.chlorofil.fr>

<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2409/>